

# Foyer Romand pour aveugles âgés et isolés : Arnold Hoechel et Henry Minner, architectes FAS, Genève

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **21 (1934)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-86452>

## **Nutzungsbedingungen**

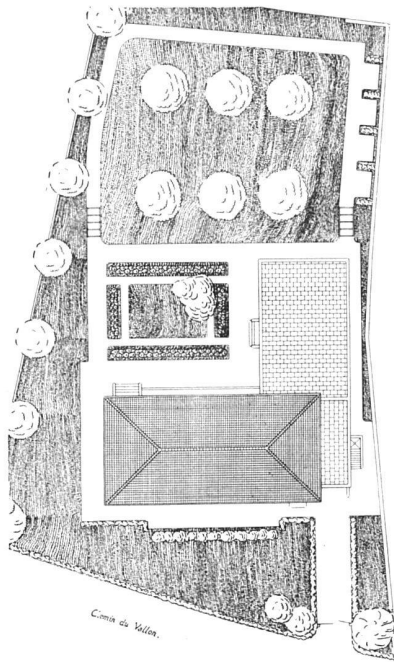
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

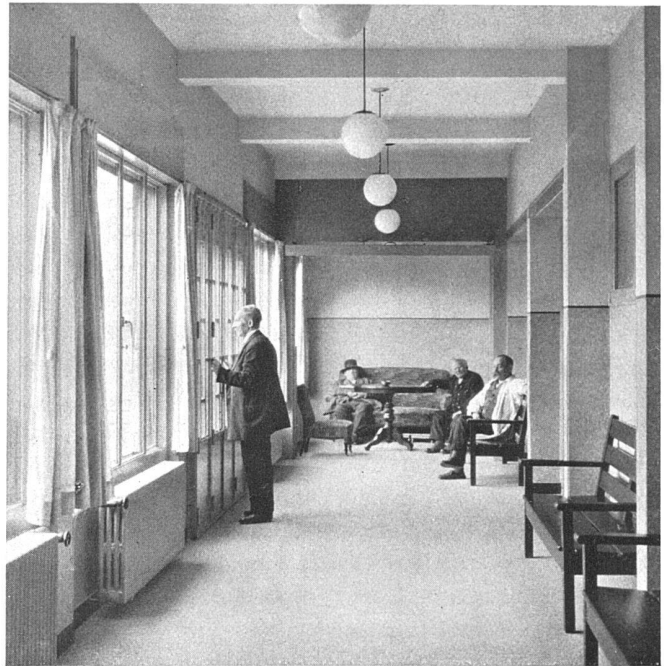
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

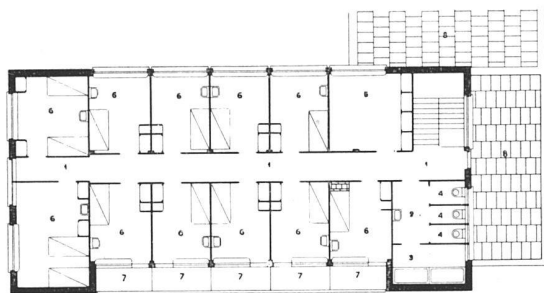


Plan de situation 1:800



Promenoir, No. 4 du plan

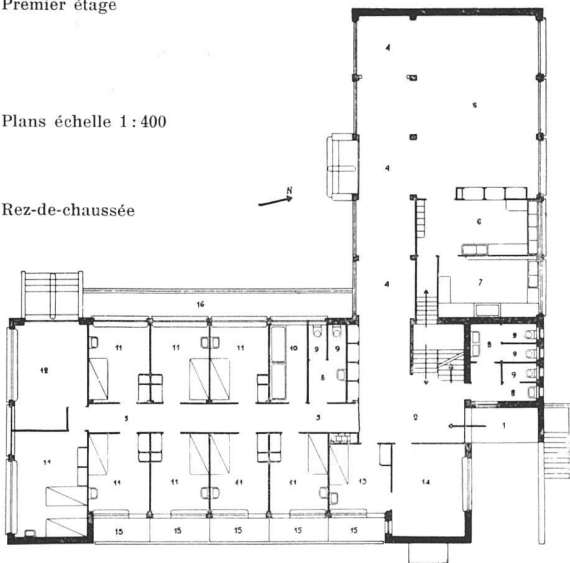
Foyer Romand pour aveugles âgés et isolés Arnold Hoechel et Henry Minner, architectes FAS, Genève



Premier étage

Plans échelle 1:400

Rez-de-chaussée

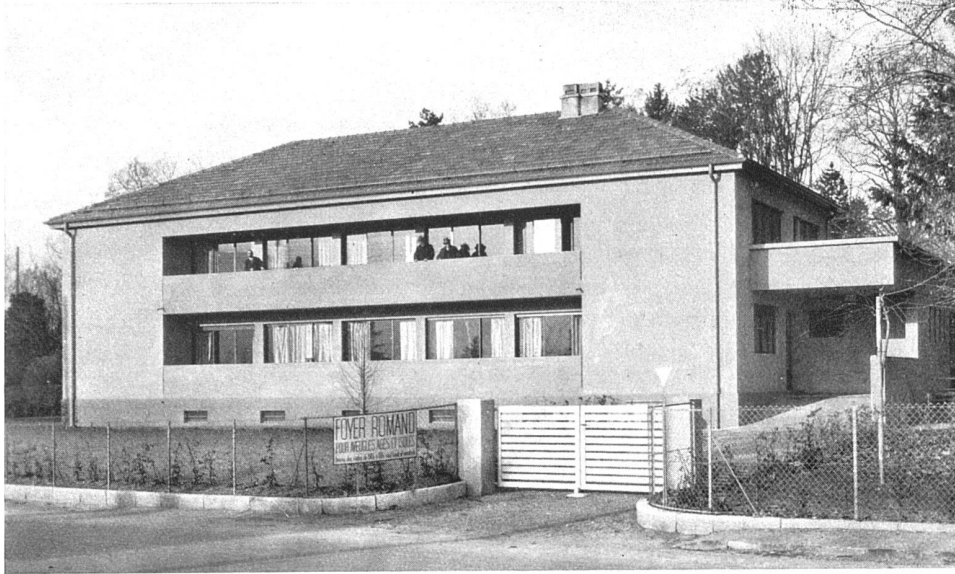


1 Passage, 2 toilette, 3 bains, 4 W.C., 5 lingerie, 6 chambres, 7 galeries, 8 terrasses

Du fait que le bâtiment était destiné à être habité par des aveugles, des précautions ont été prises en vue d'éviter les accidents, entre autres: Les portes de communications intérieures ont été posées sans seuil: Les fenêtres coulissantes ont le gros avantage de ne pas avoir des vantaux qui avancent dans les chambres. Tous les vitrages intérieurs sont en verre armé. Les tablettes sur les lavabos sont en cuivre chromé et non en glace. Les sols sont en carrelage de grès ou en lino cork, donc non glissants. Les escaliers sont munis de doubles mains courantes, à l'arrivée et au départ, les mains courantes suivent les murs sur une certaine longueur afin de bien guider l'aveugle. Les nez des marches sont revêtus de boudine de caoutchouc.

L'isolation thermique a été obtenue sur la terrasse du réfectoire au moyen de feuilles d'insulite scellées à l'asphalte. Sur

1 Porche d'entrée, 2 hall, 3 passage, 4 promenoir, 5 réfectoire, 6 office, 7 cuisine, 8 toilette, 9 W.C., 10 bains, 11 chambres, 12 parloir, 13 chambre directrice, 14 bureau, 15 galeries, 16 courette



Face est, vue du «chemin du Vallon»  
Foyer Romand pour aveugles âgés et isolés Arnold Hoechel et Henry Minner, architectes FAS, Genève

ces feuilles est placée la chape étanche en asphalte, puis un lit de sable et des petites dalles en ciment.

L'isolation phonique entre les étages a été obtenue en employant pour les sols simplement du lino cork épais et collé en plein sur une chape de felsenite. Ce procédé s'est révélé excellent.

Le coût total de la construction, sans les aménagements du jardin ni du mobilier, mais compris les fouilles et terrassements revient à frs. 55.— le m<sup>2</sup>. Il y a lieu, pour juger ce prix, de tenir compte que dans chaque chambre est installé un lavabo avec eau chaude et froide et que le réfectoire et les cuisines, en tout 142 m<sup>2</sup>, sont construits en annexe du bâtiment principal et sur la hauteur d'un étage, ce qui fait une grande surface de fouille et de couverture.

Le prix de pension pour les aveugles est de frs. 120 par mois, acquitté de quelques pensionnaires entièrement de leurs deniers. L'Union centrale suisse pour le bien des aveugles participe à la pension des autres à raison de frs. —.50 par jour et l'Association Suisse Romande à raison de frs. 30.— par mois. La Fondation «Pour la Vieillesse» accordera probablement aussi son aide prochainement.

*Construction:* Murs du sous-sol en béton banché. Murs des façades en plots creux de béton, épaisseur 30 cm. Poutraisons en dalles de béton armé, nervées, portées sur des piliers de béton armé. Fenêtres et portes extérieures en fer. Les fenêtres sont du type V. V. métalliques coulissantes. Chauffage et service d'eau chaude chauffés au mazout.

Côté jardin, vue de l'ouest, à gauche: promenoir, no. 4 du plan, à droite: entrée du parloir, no. 12

